



ASSOCIATION
VÉGÉTARIENNE
DE FRANCE

Pour diffusion immédiate :

le 5 mai 2009

Contact :

André Méry (Président) : 06 77 43 64 26 - Alice Rallier (porte-parole) : 06 61 85 94 02

10 MAI 2009 : L'ESCLAVAGE EST TOUJOURS PRÉSENT !

Ils sont encore plusieurs dizaines de milliards par an à être entravés, parqués, exploités, maltraités, torturés et tués, pour le bien d'une espèce dite « supérieure »...

Abolir l'esclavage humain a été méritoire : il n'est jamais facile de se débarrasser d'une tradition millénaire, enracinée socialement, économiquement et moralement dans l'humanité.

À l'approche du jour des « *mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions* », que la France a fixé au 10 mai par le décret du 31 mars 2006, l'AVF tient à rappeler qu'il existe un autre esclavage, lui aussi enraciné socialement, économiquement et moralement dans l'humanité : **l'esclavage des animaux.**

L'immense majorité des animaux qui nous entoure est traitée par l'immense majorité des humains comme des esclaves, dans la pire acception du terme.

On peut s'en servir dans les laboratoires, on peut les tuer à la chasse ou les asphyxier à la pêche, on peut les empoisonner quand ils nous gênent, on peut les parquer pour les faire se reproduire, on peut les gaver jusqu'à les rendre malades, on peut les torturer dans des mises en scène, on peut leur prendre leur peau, leur chair, on peut en faire exactement ce que l'on veut, en respectant parfois certaines formes, ce qui ne fait qu'ajouter l'hypocrisie à la cruauté.

Dans la seule catégorie de l'élevage, 24 milliards d'animaux ont été en permanence utilisés dans le monde en 2007, et près de 60 milliards d'animaux ont été tués cette même année, ce qui conduit à une effarante moyenne de durée de vie de 5 mois...

➤ Nous demandons l'abolition de l'esclavage animal, la reconnaissance du caractère contingent de la viande dans l'alimentation humaine, l'interdiction de toute pratique causant volontairement une souffrance aux êtres sensibles que sont les animaux, et l'affirmation de leur droit à vivre une vie personnelle ou sociétale dans le respect de leurs besoins propres.

L'esclave humain a été considéré pendant des millénaires comme une chose sans autre valeur que le profit qu'en pouvait tirer son possesseur. De nos jours, l'idée qu'un être humain ne peut posséder un autre être humain fait partie du patrimoine moral de l'humanité.

Mais les animaux sont toujours possédés, exploités et aliénés. Parce qu'ils ne « sont pas » comme nous, parce qu'ils ne « parlent pas » comme nous, parce qu'ils ne « vivent pas » comme nous.

C'est exactement ce que l'on disait autrefois des humains que l'on voulait réduire en esclavage...

➤ Jusques à quand la forme du corps ou la forme de l'intelligence seront-elles discriminatoires ?

Nous devons tous nous réjouir de l'admirable avancée symbolisée par la date du 10 mai. Mais nous ne devons pas oublier qu'il est malvenu d'établir des hiérarchies entre les injustices. Il n'y a pas à s'indigner contre un type d'esclavage et à s'accommoder d'un autre. Aujourd'hui, l'esclavage est toujours présent : c'est celui que nous appliquons aux animaux. Comme l'autre, il doit disparaître !

Plus d'informations sur www.vegetarisme.fr

